

**DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 29 mai 2008

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossiers RDÉ R-3667-2008 et R-3668-2008.

In re demandes de révocation et suspension par *la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)* et par *Énergie Brookfield Marketing inc. (EBMI)* à l'endroit de la décision D-2008-076 (dossier R-3648-2007, Phase 1) approuvant les conventions de modification aux contrats d'approvisionnement entre Hydro-Québec Production et Hydro-Québec Distribution.

***Comparution de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).***

---

Chère Consœur,

Par la présente, nous comparaissons au présent dossier au nom de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.

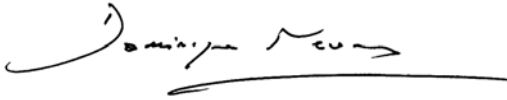
Nous sommes prêts à plaider et serions disponibles si l'audience avait lieu le 30 mai 2008.

Si l'audience a lieu à une autre date, nous nous pourrions nous adapter, soit en plaidant oralement, soit en transmettant nos représentations par voie électronique avant le début de l'audience. Nous serions également disponibles pour transmettre des représentations écrites à la Régie le 30 mai 2008 (notamment sur la demande de suspension) si tel est le choix procédural de la Régie.

Nous plaiderons que les demandes en révocation et suspension de décision logées par la FCEI et EBMI devraient être rejetées par la Régie.

Nous informons les parties qu'il n'est pas nécessaire de nous transmettre des copies papier de leurs pièces et autorités déposées avant l'audience, en autant que nous en recevons copie et liste électroniques au moment de ces dépôts.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a horizontal line underneath it.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. Les demanderesses en révocation et la demanderesse en première instance.